**CONSULTATION POUR VOYAGE SCOLAIRE**

**A PARIS**

**ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**

**REGLEMENT DE CONSULTATION**

1. **Identification de la personne publique**

Lycée Jules Antonini

Pouvoir adjudicateur Mr ALBERTINI pierre

Comptable assignataire : MONTAGONO Marie-Madeleine,

Lycée Finosello, Avenue Maréchal Lyautey 20000 AJACCIO

**II- Procédure**

Marché à procédure adaptée (article 28 du code des Marchés Publics)

**III- Objet du marché**

**VOYAGE à Paris : semaine du 08 au 11 AVRIL 2019**

**Nombre de participants** :6 élèves + 2 accompagnateurs

**Le transport** : avion pour l’aller-retour Ajaccio-Paris

**L’hébergement** est de 3 jours et 2 nuits en pension complète en auberge de jeunesse ou hôtel de jeunesse.

1. **Descriptif de la prestation**
   * Entrées dans les sites et musées figurant au programme
   * Réservation des entrées
   * Assurance annulation groupe et/ou individuelle accident-rapatriement à proposer
   * Hébergement
   * Chambres maximum de 2 pour les élèves
   * Chambres de 2 pour les adultes
   * Prévoir une soirée théâtre

**V- Programme**

**JOUR 1 : 8 avril 2019**

Départ Ajaccio pour Paris le matin

Installation dans l’hébergement

Déjeuner

Visite de la ville à pied

Promenade en bateau-mouche

Repas + nuit

**JOUR 2 : 9 avril 2019**

petit déjeuner

Panier repas pour le midi

Visite Cité des Sciences

Retour à l’hébergement

Diner + 2ème nuit

**JOUR 3 : 10 avril**

petit déjeuner

Panier repas auberge de jeunesse pour le midi

Départ vers le Centre Pompidou

Après-Midi : Visite du pôle EDF Sacaly

Retour hébergement + panier repas du soir

Puis départ vers l’aéroport pour retour Ajaccio vers 22h40

**Offre**

Généralités :

-le candidat devra être titulaire d’une licence d’agent de voyage ou d’un agrément de tourisme s’il s’agit d’une association (obligatoire pour les conditions de paiement)

-les prix détaillés feront apparaître toutes les taxes et frais, ils seront fermes et définitifs

-le prix comprend : d’une part les transports, d’autre part les visites et enfin le prix de l’assurance annulation rapatriement

Date limite des offres

Les offres devront parvenir au lycée, par courriel pour **le 7 janvier 2019 à 9h00**

Justificatifs à produire

Le candidat retenu devra produire les documents prévus à l’article 45 du code des Marchés Publics :

* + La justification au registre des commerces
  + Une fiche faisant état de sa capacité professionnelle technique et financière
  + Une déclaration sur l’honneur datée et signée pour justifier que le candidat a satisfait aux obligations légales et fiscales, n’a pas fait l’objet au cours des 5 dernières années d’une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1, L125-3 du code du travail.

**VI - Conditions de paiement**

Le lycée effectue le paiement par virement administratif sur présentation d'une facture d'acompte et d'une facture de solde avec IBAN et BIC

**VII - Critères de choix**

**Prix : 40%**

**Qualité des services : 60%**